

25.10.2018, 19:06

Rives Publiques s'oppose aux zones naturelles «sur mesure pour les gros contribuables de Gland»



Gland s'étend sur 4,1 kilomètres de rives lémaniques, mais ne dispose que d'un seul accès public au lac, à la plage de la LA CÔTE

L'association présidée par le combatif Victor von Warburg est contre le classement des forêts dans le secteur de la Promenthouse. Elle dénonce une manœuvre pour empêcher la réalisation d'un chemin piétonnier le long des rives lémaniques.

Au terme de la mise à l'enquête d'une décision de classement des forêts du secteur «La Promenthouse-Villa Prangins», il y a un mois de cela, l'association Rives Publiques s'est fendue d'une opposition. Et ce mercredi, elle a décidé de le faire savoir largement, via un communiqué de presse.

Le groupement, présidé par le Myarolan Victor von Warburg, dénonce le fait que les projets de trois réserves naturelles ne mentionnent pas le passage à pied le long du lac, tel que prévu par les lois en vigueur et par le Plan directeur des rives du lac. L'association tonne surtout contre la Commune de Gland.

Deux réserves naturelles qui barrent le chemin

«Alors qu'elle est déjà dans l'incapacité de mettre en œuvre la volonté populaire d'obtenir un cheminement au bord du lac, Gland donne encore des arguments aux propriétaires riverains. des arguments encore plus fort que les barbelés aux abords des propriétés», fustige le communiqué de presse.

Ce classement sert à quoi? Uniquement à dire que le public n'a rien à faire ici.

VICTOR VON WARTBURG, MILITANT DE RIVES PUBLIQUES ÉVOQUANT LA CRÉATION DE RÉSERVES NATURELLES SUR LES RIVES LÉMANIQUES À GLAND.

Hormis un secteur proche du club-house du golf du Domaine impérial, les deux autres zones de protection absolue sont situées sur les parcelles du champion de F1 Michael Schumacher et de son voisin James Ratcliffe, propriétaire du groupe chimique Ineos. «Ce classement sert à quoi? Uniquement à dire que le public n'a rien à faire ici», s'emporte Victor de Wartburg qui voit là un subterfuge pour déplacer le tracé d'un éventuel chemin, à l'arrière des vastes propriétés de ces deux importants contribuables glandois.

Gland, entre deux eaux

Selon lui, cette stratégie de la Municipalité de Gland s'applique «au mépris de la population qui, à l'occasion d'un référendum en 2012, a clairement exprimé sa volonté d'un cheminement continu sur les 4,1 kilomètres de rive que compte cette ville.» Cela explique l'attention accrue portée par son groupe à cette commune.

«Nous sommes une petite association sans grand moyen pour lutter au niveau national pour rendre les rives à la population. Il faut que nous fassions des exemples et le cas de Gland en est un», confirme le militant. Mais pourquoi s'acharner ainsi sur une commune qui tente de réaliser un début de cheminement lémanique depuis la plage de la Falaise et qui, sur ce coup-ci, essuie aussi une farouche opposition d'un voisin? «Je reste convaincu que Gland fait semblant, mais n'a pas de volonté politique de concrétiser ce passage le long du lac», conclut Victor von Wartburg.

La Municipalité de Gland n'a pas pu répondre à nos appels pour réagir à ces accusations.